

gués que la nature et l'art ont pu lui opposer, il se forme, en quelque sorte, un second cours dans les champs désolés des communes de Vaux, Villeurbanne et la Guillotière, y interrompt souvent les communications, et menace sans cesse l'existence de cette dernière commune, qu'il a détruite plus d'une fois. Le nom de *Brotteaux* qu'a conservé sa plaine septentrionale, atteste assez les fréquentes visites du fleuve, et devrait avertir les esprits inattentifs de ce qu'il peut faire encore (1). »

(1) « Il est impossible de se dissimuler que les désastres, dans chacun de ces débordements si malheureusement célèbres, auraient été bien plus affligeants encore, si les eaux, dirigées par la pente insensible de la plaine, vers la partie orientale du pont, n'avaient trouvé d'immenses issues sous les arches auxiliaires qu'on y a ouvertes au delà du lit du fleuve, sur les terrains peu élevés qui existaient en sa rive gauche.

« Ce n'est donc pas sans de graves motifs que ces arches auxiliaires ont été établies, et que toujours elles ont été entretenues avec les mêmes soins que le reste du pont. La nécessité en était tellement sentie qu'après l'inondation de 1756, les deux provinces du Lyonnais et du Dauphiné se concertèrent pour ajouter le secours d'une arche de plus à celles qui avaient déjà rendu tant de services. Ces arches étaient au nombre de huit; on les porta à neuf; il n'y en a que huit sur le grand cours du fleuve.

« Le temps, toujours fécond en lumières utiles, et avec lequel s'usent et disparaissent tôt ou tard toutes les préventions, toutes les erreurs; le temps, bien loin de faire naître des doutes sur la nécessité de cette garantie, n'a révélé que la convenance d'y en ajouter d'autres, et d'étendre le bienfait à toute la plaine des Brotteaux. On parle depuis long-temps d'une nouvelle digue à établir en amont (1), d'un canal du déversement qui en tiendrait lieu, d'un canal de navigation qui pourrait concourir à une protection si nécessaire. On a même parlé d'encaisser le fleuve, dépense qu'on pourrait couvrir

(1) S'il nous était permis de hasarder une opinion sur un sujet si important, mais si difficile, nous dirions qu'on pourrait former une digue de ceinture qui, partant des approches de la place Louis XVI, en amont du pont Morand, suivrait le chemin du mont Saint-Bernard, se prolongerait le long de la Tête-d'Or, au four à chaux qui est proche de la digue de ce nom, puis au travers des communaux de Villeurbanne, et de quelques propriétés particulières, se conduirait en ligne droite jusques à la rencontre du chemin de Vaux avec celui de Roulet, point insubmersible. Ces chemins seraient relevés convenablement.